

Point de mire: la réorganisation

Bulletin des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle
Ministère des Services sociaux et communautaires

Mot du sous-ministre

Je suis heureux de vous présenter notre premier numéro de *Point de mire : la réorganisation*.

Depuis que le gouvernement a annoncé la réorganisation des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, nous avons écouté les particuliers, les familles, les fournisseurs de services et les organismes provinciaux qui nous ont suggéré des façons de créer un système provincial de services qui soit équitable pour les personnes ayant un handicap de développement et leur famille et qui soit plus accessible et durable. Vous avez demandé des communications plus directes et régulières de notre part — nous avons entendu. Nous diffuserons des bulletins dès qu'il y aura des développements pour vous informer des travaux en cours et de ce qui vous attend au cours des prochains mois.

C'est avec enthousiasme que je vous communique nos progrès concernant la réorganisation. J'espère que ces bulletins vous seront utiles pendant la réorganisation.

Kevin Costante
Sous-ministre

Communiquer les bons renseignements aux personnes qui en ont besoin

Dans le cadre de la réorganisation, le ministère collabore avec des groupes d'intervenants pour aider notamment les personnes qui défendent elles-mêmes leur intérêts et les familles à trouver l'information dont elles ont besoin sur les services et les soutiens aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

Les consultations du printemps 2006 ont permis au ministère d'apprendre des personnes qui défendent elles-mêmes leurs intérêts et des familles qu'il est difficile d'obtenir en temps opportun des renseignements exacts sur les services lorsqu'ils sont requis. Le ministère a donc tenu des réunions dans plusieurs collectivités de la province pour déterminer les besoins et les lacunes en matière d'information.

Le ministère évalue l'information disponible actuellement et la compare à celle que les familles et les personnes qui défendent elles-mêmes leurs intérêts demandent pour pouvoir utiliser le système de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Nous cherchons aussi la meilleure façon de diffuser l'information. Nous utiliserons ce bulletin pour vous tenir au courant pendant la réorganisation.

Passeport pour le développement

Le programme innovateur Passeport annoncé en juillet 2005 a été accueilli avec enthousiasme. Plus de 2 400 demandes ont été reçues dans toute la province depuis sa mise en oeuvre. Jusqu'à présent, plus de 800 personnes ayant une déficience intellectuelle et ayant quitté l'école ont reçu des approbations relatives à des occasions de soutien à la participation communautaire (appelées auparavant activités de jour). Les participants et leur famille peuvent élaborer des plans qu'ils gèrent eux-mêmes et utiliser le financement direct pour gérer et acheter leurs propres soutiens à la participation communautaire. Le ministère examine des façons de développer davantage le programme pour l'aider à croître de manière organisée et durable.

Présentement, les organismes communautaires qui administrent Passeport continuent d'accepter des demandes en vue d'un financement futur. Pour en savoir plus sur l'initiative, voir la section *Programmes pour les jeunes adultes qui ont quitté l'école* sur le site Web du ministère.

Examen du protocole sur les établissements de soins de longue durée

Le protocole sur les établissements de soins de longue durée élaboré par le ministère des Services sociaux et communautaires et le ministère de la Santé et des Soins de longue durée fait l'objet d'un examen. Le protocole favorise l'accès des adultes âgés ayant un handicap de développement au secteur des soins de longue durée.

Emménager dans un établissement de soins de longue durée nécessite une bonne réflexion et ne convient pas à tous. Selon le protocole, l'adulte ayant une déficience intellectuelle a le même droit que les autres d'accéder à un tel établissement s'il y est admissible et que c'est là qu'il veut vivre ou que la personne qui décide en son nom veut qu'il vive. Dans le cadre de la réorganisation des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle de l'Ontario, nous demeurons déterminés à créer des collectivités plus inclusives.

Les deux ministères examinent le protocole. Ce bulletin fera état des progrès et des résultats.

Mentorat

Depuis son lancement en mars 2006, le mentorat est devenu un élément clé de la réorganisation des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Le programme, mis en oeuvre dans 28 écoles de Peterborough, de Huntsville, d'Alexandria et de Tillsonburg, puis étendu à Sault Ste. Marie en novembre, bénéficie à la fois aux élèves et aux mentors adultes.

Le ministère est fier de collaborer avec le Projet d'intégration communautaire de l'Ontario, People First of Ontario et d'autres groupes d'autonomie sociale. Nous remercions les mentors adultes ainsi que les coordonnateurs et coordonnatrices du mentorat des efforts qu'ils déploient pour que de nombreux jeunes de l'Ontario bénéficient du mentorat.

À venir : projet de trousse de demande

Le gouvernement tient son engagement de rendre le processus de demande relatif aux services aux personnes ayant une déficience intellectuelle plus uniforme et plus équitable à l'échelle provinciale. Grâce au dévouement et à la détermination extraordinaires d'un groupe de référence représentant les associations d'aide à la famille, les personnes qui défendent elles-mêmes leurs intérêts et les organismes, nous avons maintenant un cadre accepté à l'unanimité pour la trousse de demande. Le ministère met la trousse à l'essai dans 12 collectivités jusqu'en octobre 2007. Le projet pilote vise à obtenir des commentaires sur ce qui suit :

- Les questions sont-elles formulées de manière à susciter des réponses exactes?
- Les questions sont-elles toutes nécessaires ou peut-on obtenir les renseignements requis avec moins de questions ou des questions différentes?
- Ensemble, l'Échelle d'intensité de soutien et les autres parties de la demande permettent-elles d'obtenir assez d'information pour prendre des décisions relatives aux services et aux soutiens?
- Quels autres renseignements faut-il inclure dans un manuel de l'interrogateur pour promouvoir la compréhension et aider l'interrogateur ou l'interrogatrice à mettre en oeuvre le processus?
- La demande recueille-t-elle l'information selon un format uniforme favorisant la prise de décisions relatives aux services qui soient équitables pour les particuliers peu importe où ils vivent en Ontario?

Participeront au projet pilote :

- L'Association pour l'intégration sociale d'Ottawa (AISO);
- Christian Horizons (Central District) – GTA;
- Community Living South Muskoka;
- Community Living Thunder Bay;
- Community Living Toronto;
- Contact Niagara;
- Extend-A-Family - région de Waterloo;
- Ongwanada, Kingston;
- Reena, GTA;
- Sunbeam Residential Development Centre, Kitchener;
- Woodstock Developmental Services;
- York Support Services Network.

Au cours de l'année, participeront au projet pilote environ 2 200 bénévoles ayant un handicap de développement qui seront représentatifs sur les plans des besoins en matière de soutiens, des collectivités, des langues, de la géographie et des services.

Nous vous tiendrons au courant de nos progrès dans les prochains numéros.

La Table de concertation fournit de précieux conseils pour la réorganisation

À l'annonce de la réorganisation en 2004, on a créé la Table de concertation des partenaires sur les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, qui représente le ministère des Services sociaux et communautaires (MSSC), le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ), les associations de personnes défendant elles-mêmes leurs intérêts, les familles et les fournisseurs de services du secteur. Le sous-ministre Kevin Costante, qui joue un rôle de direction, est présent à chaque réunion de la Table.

Les membres représentent notamment :

- Réseau provincial sur les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle;
- Family Alliance Ontario;
- People First of Ontario;
- la communauté francophone;
- le MSSC;
- le MSEJ.

La Table de concertation a été une précieuse ressource pour le ministère lors de l'élaboration d'une vision et d'un plan à long terme pour la réorganisation du secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Plusieurs de ses membres ont aussi présenté des observations sur le document de consultation du ministère intitulé *Opportunités et Action*, qui a fait l'objet d'une consultation publique au printemps 2006.

Pour nous joindre

Ministère des Services sociaux et communautaires

Direction des politiques en matière de déficience intellectuelle

Édifice Hepburn, 4^e étage

80, rue Grosvenor

Toronto (Ontario) M7A 1E9

Téléphone : 416 327-4954

Télécopieur : 416 325-5554

Téléphone sans frais : 1 866 340-8881

Télécopieur sans frais : 1 866 340-9112

Courriel : DStransformation.mcsc@css.gov.on.ca

Grâce à la diffusion de l'information et à la collaboration, la Table de concertation demeure un porte-parole important du secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Le ministère apprécie le travail acharné et le dévouement de ses membres et les remercie sincèrement de tous leurs efforts pour nous aider à réorganiser ce secteur en Ontario.